Réf. Farde e-Assemblées : 2496682

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Asbl "Bel Victoire".- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022;

Considérant que l'asbl Bel Victoire demande un subside de 10.000,00 EUR concernant les aspects de santé et accompagnement anti-harcelement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Bel Victoire.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022.

Annexes :